

279 P NP DM87
Projet de parc éolien de Saint-Valentin
6211-24-047

Télécopie

À To : Madame Monique Gélinas **De/From :** Hélène Grenier

☎ : 418-643-9474 **Pages :** 4

Firme/Co. : BAPE **Date :** Le 29/03/11

Re : Mémoire ~ Projet parc éolien, Saint-Valentin, Montérégie **CC :**

Urgent Pour avis Commentaires Réponse Confidentiel

Bonjour,

S'il vous prendre connaissance du mémoire ci-joint.

Merci.

Hélène Grenier



Projet parc éolien

Saint-Valentin

Montérégie

Mémoire

Gardons intacts nos paysages!

Je suis une nouvelle résidente de Saint-Bernard-de-Lacolle. Antérieurement, je demeurais à Brossard. Il y aura bientôt trois (3) ans, j'ai choisi de venir m'établir dans la région, car mon conjoint a fait l'achat d'une terre de 170 arpents.

Ayant toujours vécu à la ville, je me suis vite habituée au rythme de la vie à la campagne. J'apprécie la nature qui m'entoure. C'est pourquoi je ne comprends pas ma municipalité voisine de Saint-Valentin de vouloir changer l'aspect visuel de ma région.

Nous sommes situés dans une zone touristique. Pourquoi Saint-Paul de l'Isle-aux-Noix s'est-elle vu imposer quatre (4) éoliennes industrielles sur son territoire alors qu'elle est située en bordure de la rivière Richelieu, un haut lieu en villégiature nautique? Plusieurs marinas sont très fréquentées à cause de la proximité des États-Unis.

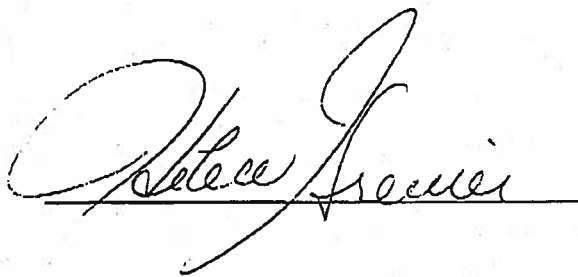
Nous nous sommes dotés d'un circuit touristique portant le nom « Circuit du paysan » qui nous fait découvrir la richesse de notre région qui comprend plusieurs vignobles, fromageries, etc. Qu'advient-il de toutes ces activités touristiques locales?

Pourquoi notre gouvernement ne choisit-il pas d'implanter ces éoliennes dans les zones inhabitées de la Côte Nord du fleuve? On nous répondra que le projet serait moins rentable, ce qui est faux.

Saint-Valentin a choisi d'implanter chez elle 25 éoliennes industrielles, sans nous consulter. Nous, les résidents environnants, devons vivre avec les inconvénients d'un tel projet, c'est pourquoi je dis « NON » à la venue de ces projets éoliens en zone habitée.

Mémoire présenté par

Hélène Grenier



Hélène Grenier